

Enduit Promat® PRO PE

Enduit prêt à l'emploi



Performances

- Application manuelle et mécanique
- Prêt à l'emploi
- Validé sur plaque Promat®
- Excellente glisse
- Ponçage facile

Caractéristiques Techniques

Conforme à la norme NF EN 13963 (enduit type 3A)	
Réaction au feu	A2-s1,d0
Déclaration de performance	DoP-20201116-30
Conditionnement	Seau de 10 kg - 52 seaux/palette Seau de 20 kg - 32 seaux/palette
Composition	Charge minérale, résine vinylique
Densité	1,6

Description du produit

L'enduit Promat® PRO PE est un produit prêt à l'emploi à base vinylique de haute plasticité et destiné à un usage manuel et mécanique.

Sa souplesse d'utilisation et son adhérence permettent de réaliser des joints du remplissage à la finition.

Champ d'application

Promat® PRO PE est un enduit mixte permettant le traitement des joints en intérieur des plaques de la gamme PROMAT.

Il convient aussi pour le recouvrement des têtes de vis et agrafes ainsi que pour le traitement des angles rentrants et sortants.

L'enduit Promat® PRO PE ne convient pas aux pièces très humides.

Plaques compatibles

- PROMATECT®-100
- PROMATECT®-XS

Mise en œuvre

La surface doit être ferme, dépoussiérée et sèche. Les morceaux de plâtre anciens ou friables, les résidus de peinture, le papier peint, l'huile, la graisse et la cire doivent être éliminés.

Remuez l'enduit avant utilisation, sans ajouter d'eau. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'ajouter de l'eau (maximum 1 %), en particulier lors d'une application mécanique.

La température lors de l'application doit être supérieure à +10 °C. Veillez à assurer une ventilation suffisante.

Utilisez une spatule en acier ou une truelle.

Stockage

12 mois de conservation à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine (non ouvert), à l'abri de l'humidité, du soleil et du gel.

Santé et sécurité

Consultez la fiche de données sécurité de l'enduit Promat® PRO PE disponible sur demande ou sur notre site internet.



Cette fiche technique annule et remplace les précédentes. Assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Toute utilisation ou mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans ce document dégage le fabricant de toute responsabilité, notamment de sa responsabilité solidaire (art.1792-4 du code civil).

Consulter préalablement nos services techniques pour toute utilisation ou mise en œuvre non préconisée. Photos présentées non contractuelles.